

**Rentrée 2025 : Des services
adaptés et des projets
pour nos jeunes Marsiens**



Samedi 28 Juin - Les élus du Conseil Municipal lors de l'inauguration du pôle élémentaire

édito

Barbara Nourry *Maire*

Chères Marsiennes, chers Marsiens,

L'été touche à sa fin et j'espère que chacun a pu en profiter pour se reposer, se ressourcer et partager de bons moments avec ses proches. Ces vacances, sous le signe de l'Été Marsien, ont été ponctuées d'animations auxquelles vous avez été nombreux à participer. Elles ont aussi été, une nouvelle fois, marquées par des vagues de sécheresse et des périodes de vigilance canicule. J'ai une pensée pour tous les départements français et nos pays voisins qui ont été touchés par de graves incendies et leur adresse au nom de la Municipalité et des habitants tout notre soutien.

Maintenant, place à la rentrée ! Cette année, ce sont près de 725 élèves qui seront accueillis dans les trois écoles de la commune. La rentrée laisse souvent place à la nouveauté et c'est ce que vous présente le dossier de ce magazine. Afin de répondre au mieux aux

attentes et besoins des familles et de la collectivité, un travail a été réalisé par la délégation famille-éducation pour accueillir et accompagner nos petits et jeunes Marsiens.

La rentrée 2025 sera également synonyme de festivité. Elle commencera d'ailleurs par le traditionnel feu d'artifice, reporté en raison de la canicule. D'autres animations ponctueront les mois de septembre et octobre : cinéma plein-air, forum des associations, guinguette marsienne, journées européennes du patrimoine, semaine des aînés ou encore soirée stand-up « St Mars Comedy Club ».

J'espère vous croiser nombreux lors de ces événements.

Je vous souhaite à tous une belle rentrée 2025 !

Bien cordialement,

**L'Actu
marsienne**

4

**L'Actu
des territoires**

17

**Le
dossier**

18

**La vie
locale en action**

24



Rencontre avec Laure Manel – Samedi 24 mai



**Samedi 28 et dimanche 29 juin
Festival Saint M'arts de Rue**

Fête de l'été - Vendredi 20 juin



**Inauguration du pôle élémentaire
Samedi 28 juin**



**Fête Nationale
Dimanche 13 juillet**

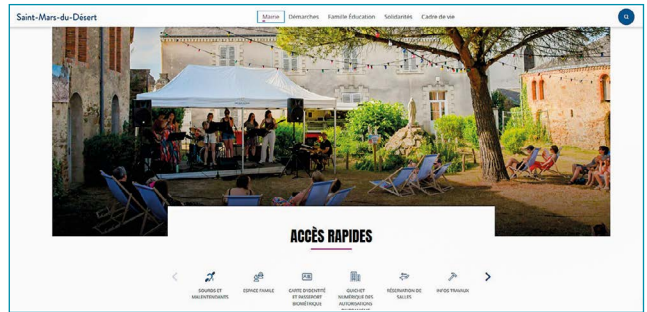
infos municipales

Mise à jour du site internet de la commune

Le site internet de la commune a fait peau neuve : nouvelles couleurs, nouvelles rubriques et contenu actualisé.

N'hésitez pas à le parcourir. Vous y trouverez de nombreuses informations et services utiles : comptes-rendus des conseils municipaux, grands projets, annuaire des associations, guichet numérique des autorisations d'urbanisme, prise de rendez-vous pour les titres d'identité, etc.

Si vous n'avez pas accès à un ordinateur chez vous, vous pouvez également consulter le site depuis votre



smartphone ou sur la borne interactive située dans la salle d'attente de la mairie •

Contact :

communication@saintmarsdudesert.fr

état civil

NAISSANCES

CLAUDE ANTHIER Aaron	10/05/25
BARTHELEMY Maël	11/03/25
DENIAUD Paloma	15/03/25
ABASQ Nolwenn	17/05/25
BODET Emma	19/05/25
GILLARD Eléonore	25/05/25
LE QUÉRÉ DUCHEMANN Gabin	04/06/25
CAVÉ Malo	11/06/25
JOUAN Phœnix	17/06/25
LE MEUR Youna	04/07/25
JOGUET-PETITEAU Léonie	14/07/25
LACROIX Hortense	14/07/25
MÉNOURY Jeanne	09/08/25

MARIAGES

STORRER Wendie et SALMON Nicolas	07/06/25
GRANDVALET Carole et VARD Yann	14/06/25
PRAUD Elodie et RABALLAND Fabien	21/06/25
AUBEUX Clara et MILEWSKI Clément	12/07/25
DILOSQUET Claire ET GAUTIER Jérémie	11/07/25
DEMOINERET Valérie et KIERZKOWSKI Jean-François	19/07/25
REMAUD Jennifer et TOURE Laciné	14/08/25
PLARD Ophélie et MAIGNAN Armand	14/08/25
LUCAS Coraline et BONNETIER Thomas	23/08/25
YVERNOGEAU Laurence et MASSON Régis	30/08/25

DÉCÈS

BEC Alain	16/05/25
PONSODA Jacques	11/06/25
JOUET Sabrina	07/07/25
LEDUC Bernard	11/07/25
COULON Bernard	16/07/25
NICOLAS DEBRAY Sélian	16/07/25
GAUTIER Liliane épouse PAYRAUDEAU	25/07/25
PINEAU Bruno	27/07/25

À noter

Les prochains conseils municipaux auront lieu en salle du Conseil :

- Mardi 16 septembre
- Mardi 4 novembre

Retrouvez les procès-verbaux des conseils municipaux précédents sur le site internet de la commune, rubrique « Actes administratifs » •

infos municipales

Une aide financière pour les sociétés de chasse communales Le mot de Franck Bouquin, Adjoint à la vie associative

"Comme vous pouvez le constater notre commune n'est pas épargnée par le gros gibier notamment les sangliers et ragondins. Ces derniers causent des dégâts : collision sur les routes, parcelles détruites pour les agriculteurs voire jardins pour nos concitoyens habitants dans les hameaux et villages.

Malgré les battues organisées par les sociétés de chasses de notre commune le nombre de prélèvements est en constante augmentation.

Fort de ce constat, en appui sur la législation les élus ont décidé, par délibération du conseil municipal le 24 juin dernier, d'aider les sociétés de chasse en leurs



proposant, via une entreprise d'équarrissage, l'enlèvement des déchets (os, viscères, etc.), afin de respecter les règles d'hygiène et de salubrité. Il leur a également été attribué une subvention exceptionnelle pour l'achat de trois congélateurs pour conserver ces déchets.

Ce travail a été mené de concert avec la fédération départementale et les sociétés de chasse communales. La commune se positionne comme précurseur en ce domaine. De nombreuses communes voisines vont également nous suivre dans cette démarche" •

Vos démarches d'état-civil – Le Pacte Civil de Solidarité (PACS)

Vous êtes résidant de la commune et vous voulez vous Pacser ? Il suffit de contacter le service état-civil pour convenir d'un rendez-vous. Vous aurez besoin de remplir deux formulaires (Cerfa 15726*02 et 15725*03), ainsi que vos cartes d'identités en cours de validité, un acte de

naissance de moins de trois mois et un justificatif de domicile.

Nous vous invitons à conserver le récépissé d'enregistrement de déclaration de PACS ainsi que la convention de PACS. En effet, aucune copie de la convention ne pourra vous être remise.

Si vous souhaitez apporter des modifications à votre PACS, vous devez fournir une convention modificative et une déclaration conjointe de modification d'un Pacs.

Enfin, la dissolution du PACS est possible dans trois situations : en cas de séparation, en cas de mariage et en cas de décès pour lequel la dissolution est automatique. Une déclaration de dissolution est à compléter.

Vous avez des questions ? Pensez à contacter le service état-civil avant votre venue en mairie ! •

Contact :

etat-civil@saintmarsdudesert.fr ou 02 40 77 44 09



infos municipales

Mise en place d'une campagne de sensibilisation pour le respect des agents publics

Il a été constaté, ces derniers temps, une augmentation de l'agressivité de certains usagers envers les agents que ce soit en direct, par mail, par téléphone, et même sur les réseaux sociaux. Afin de sensibiliser les usagers de la commune, le service communication, en lien avec les agents de la mairie, a réalisé une campagne de communication. Cette campagne sera visible dans l'ensemble des lieux recevant du public.

Parce que le respect et la politesse sont l'affaire de tous, nous vous rappelons que l'outrage à un agent public est passible de sanctions •



Sécurité routière : dans les lotissements roulez prudemment !



Des pratiques de conduites dangereuses sont fréquemment constatées dans les lotissements de la commune.

Afin que l'ensemble des usagers de la route soit en sécurité, nous vous rappelons de respecter les limitations de vitesse ainsi que les cheminements prévus pour chacun, piétons, cyclistes et automobilistes. Des contrôles radars seront effectués. •



travaux

La rentrée est marquée par l'achèvement de nombreuses opérations : terrain de grands jeux, sol sportif, ombrières solaires. Des travaux de voirie au lotissement Bois Briand 3 et de réseaux à la Gare sont en cours et seront achevés à l'automne.

Travaux RD31 – La Gare

Les travaux de réhabilitation du réseau d'eau potable sont en cours jusqu'à fin octobre. Durant ce chantier, la circulation automobile sera conservée en alternat par feux. L'aménagement définitif de la RD31 entre le bourg et la gare est envisagé en 2026, sous maîtrise d'ouvrage de la CCEG et de la Commune •

Réfection des impasses du Pont David

Dans le cadre des travaux de réhabilitation du réseaux eaux usées par la CCEG, certaines voies du Pont David ont été partiellement rénovées. En concertation avec les riverains, l'aménagement définitif de ces voiries sera réalisé ultérieurement •

Aménagement de la rue Guillet et du chemin de la Planche



Terminés cet été, les travaux d'aménagement de la rue Guillet et du chemin de la Planche permettent de requalifier ce tronçon de la route départementale n°9 en direction de Ligné. Les vélos et piétons sont plus sécurisés, la vitesse des automobilistes est apaisée •

Rue Guillet

travaux

Lotissements Bois Briand 3 et 4

Les travaux de réalisation des voiries définitives du lotissement Bois Briand 4 sont en cours de finition. L'accès au nouveau lotissement se fait maintenant par la rue Beau Soleil (Bois Briand 2). Utilisé comme

accès de chantier, le chemin des Yonnières sera remis en état fin 2025 à l'issue des travaux d'aménagement du lotissement Bois Briand 3 •

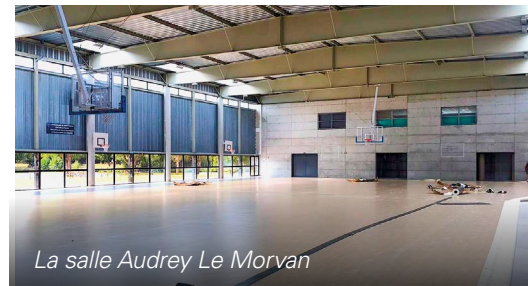
Création d'un nouveau terrain de grands jeux et rénovation du sol sportif salle Audrey Le Morvan

Le 6 septembre, le nouveau terrain de grands jeux sera inauguré par le conseil municipal, les entreprises SPORTINGSOLS et INEO et l'ensemble des utilisateurs dont l'association JASCM. Composé de 100% de plastiques recyclés et recyclable soit l'équivalent de 506 250 bouteilles recyclées et d'un

remplissage en matériaux naturel à base de rafle de maïs, ce nouvel équipement permettra aussi une pratique libre pour des grands jeux de loisirs en lien avec le nouveau pôle élémentaire Georges SAND et le centre de loisirs. De plus, le sol de la salle Audrey Le Morvan a fait l'objet d'une rénovation. Après retrait de l'ancien revêtement et rectification de la surface en béton, le nouveau sol PVC a été posé et tracé pour les activités de basketball, handball et volleyball •



Le nouveau terrain de grands jeux



Ombrières solaires à la Hervaudière

Cet été, 1500m² d'ombrières équipées de panneaux photovoltaïques ont été installées à la Hervaudière. Ces ombrières sont financées par TE44. Prévu pour remplacer l'actuel bouldrome situé

Impasse Martin Dupas, ce nouvel équipement pourra évoluer à terme par la pose de bardage sur certaines façades et la création d'un local adapté pour les associations notamment •



La gestion des eaux pluviales

Chacun d'entre vous a pu observer ces dernières années les effets dévastateurs des inondations dans certaines régions de France, et même partout ailleurs.

En plus des phénomènes pluvieux de plus en plus importants, l'imperméabilisation des sols est un facteur direct de ces inondations.

Aussi, dès 2019, avec l'élaboration de son Zonage d'Assainissement des Eaux Pluviales, il est apparu des zones saturées et des zones non-saturées pour les terrains des zones Urbaines (U) et A Urbaniser (AU) du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Il a donc été décidé de mettre en place des mesures de gestion des eaux pluviales, à savoir :

- pour les zones non-saturées : application d'un coefficient d'imperméabilisation avec la mise en place d'un dispositif de gestion des eaux pluviales dès dépassement,
- pour les zones saturées : mise en place d'un dispositif de gestion des eaux pluviales dès la création de 50 m² d'espaces imperméables.

L'application d'un coefficient d'imperméabilisation sur votre terrain signifie que vous ne pouvez imperméabiliser qu'une partie de votre terrain.

L'ensemble des éléments imperméabilisant votre terrain est à prendre en compte, il s'agit notamment :

- l'emprise au sol de la maison et de ses annexes (abri de jardin, garage...),

- les piscines,
- les terrasses avec dalle béton notamment,
- les allées et places de stationnement imperméables, ...

Par exemple, sur un terrain de 550 m² situé en zone Ub, le coefficient d'imperméabilisation est de 40%. Seuls 220 m² peuvent être imperméabilisés.

Concernant, les dispositifs de gestion des eaux pluviales, cela peut-être :

- un ouvrage d'infiltration (de type puisard par exemple) : il vous faudra alors en amont réaliser une étude de sol pour vous s'assurer que le sol permet bien l'infiltration.
- un ouvrage de régulation : dans ce cas l'eau est stockée puis rejetée dans le réseau d'eaux pluviales via un orifice de régulation. Cela évite alors que le réseau d'eaux pluviales ne monte trop vite en charge.

Quelque soit le type de dispositif que vous souhaitez mettre en place, nous vous conseillons fortement de prévoir un regard visitable afin de pouvoir vérifier l'état de votre ouvrage mais également d'en assurer l'entretien.

Pour vous aider à définir s'il est nécessaire de prévoir des mesures de gestion des eaux, vous pouvez compléter la notice de gestion des eaux pluviales et consulter le zonage des eaux pluviales pour savoir si vous êtes situés en zone saturée ou non-saturée.

Ces documents sont consultables sur le site internet de la Mairie (Cadre de vie ➤ Réseaux / Assainissement ➤ Assainissement eaux pluviales).

La notice de gestion des eaux pluviales est à joindre à votre demande d'urbanisme •

Attention : si vos travaux ne sont pas soumis à une demande d'urbanisme (terrasse, allée en enrobé...), cela ne vous exempte pas de respecter le Zonage d'Assainissement des Eaux Pluviales.



Prévention face aux risques d'inondabilité

atlas de la biodiversité communale

Les animations naturalistes de l'Atlas de la Biodiversité continuent en septembre et en octobre

- Suivez les traces des indices des animaux du territoire avec Bretagne Vivante

Samedi 27 septembre

Partez en balade et devenez de vrais enquêteurs ! Au cours de cette animation, vous découvrirez la faune locale, vous apprendrez à voir et reconnaître les traces que les animaux peuvent laisser. Que ce soient les empreintes, les poils, les restes de repas, et même les excréments, plus rien ne vous échappera.

Rendez-vous à 10h00 à la pinède de Saint-Mars du désert (à côté du 14 la Hervaudière) – Durée 2h

- Partez à la découverte du hérisson à Saint Mars-du-Désert avec Bretagne Vivante

Mercredi 22 octobre

Venez en apprendre plus sur les hérissons leur mode de vie, leur régime alimentaire et les dangers auxquels ils sont confrontés au détour d'une balade découverte. Avec de la chance vous pourrez même en apercevoir.

Rendez-vous à 15h sur le parking de la voie Malraux
Durée 2h



© Françoise Kozlowski

Les animations sont gratuites et ouvertes à tous à partir de 6 ans. Cependant, les places sont limitées. Inscrivez-vous via l'adresse urbanisme@saintmarsdudesert.fr, ou à l'accueil de la Mairie (précisez nom, prénom, téléphone ou mail et nombre de personnes participantes) •

Contribuez, chaque mois, à l'ABC en identifiant les espèces à rechercher

Des espèces du territoire sont mises en avant à travers des fiches explicatives chaque mois. À vous de les trouver sur la commune, pour les recenser et contribuer à l'ABC. En septembre, retrouvez la scutigère véloce, espèce peu esthétique mais très utile, car elle chasse d'autres petits invertébrés qui peuvent être nuisibles comme les moustiques, les punaises de lits, les blattes et les mouches.

En octobre, ce sont les hérissons qu'il faudra trouver. Pour les observer pas besoin de chercher très loin, vous pourrez les apercevoir à la tombée de la nuit dans vos jardins, ou bien dans les prairies, à la recherche d'insectes.



Scutigère véloce

© P. Gourdain

Pour plus d'informations, vous pouvez retrouver, chaque mois, les fiches espèces sur le site ou le Facebook de la commune •

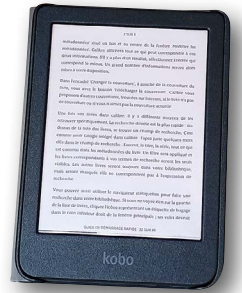
lecture publique

Une liseuse à la bibliothèque !

Pourquoi une liseuse ? Si vous souhaitez voyager léger, relire des livres classiques, lire des livres en langues étrangères, ou emprunter les livres numériques proposés par le réseau des bibliothèques de la CCEG, notamment ceux du prix en Erdre et Gesvres, c'est désormais possible !

La bibliothèque vient d'acquérir une liseuse pour vous proposer un nouveau service. Elle est empruntable dans les mêmes conditions que tout autre document disponible à la bibliothèque.

Vous pouvez retrouver à l'intérieur environ 150 romans classiques de la littérature, mais nous disposons d'une bibliothèque numérique de plusieurs milliers de titres libres de droits, en plusieurs langues. De Victor Hugo à Jules Verne en passant par Saint-Exupéry ou Molière, voici l'occasion de découvrir ou redécouvrir des livres marquants de l'histoire. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à l'équipe de la bibliothèque •



La bibliothèque s'éveille : des histoires pour les 0-4 ans

Samedi 20 septembre à 9h30, la bibliothèque invite les enfants de 0 à 4 ans à découvrir le plaisir des premières histoires.

Au programme : une sélection d'albums rythmés et colorés pour éveiller l'écoute et l'imaginaire. Un moment privilégié à partager en famille avec nos petits héros de la littérature jeunesse.



Gratuit – Places limitées, pensez à vous inscrire à partir du 02 septembre, en contactant la bibliothèque à bibliothèque@saintmarsdudesert.fr ou au 02 40 29 62 08 •

Après le succès rencontré lors des animations Après-midi jeux de société et Atelier de dessin manga en début d'année, la bibliothèque vous propose deux nouvelles dates !

Atelier dessin manga avec l'association Envie de Japon

Vous avez manqué la première séance ? Pas d'inquiétude ! L'association Envie de Japon revient pour un nouvel atelier de création de personnages Chibi.

Rendez-vous le **mercredi 5 novembre 2025** à 14h pour découvrir ces personnages expressifs aux proportions miniatures, tout droit sortis de la culture japonaise !



Gratuit – À partir de 8 ans. Pensez à vous inscrire, à partir du 14 octobre 2025, en contactant la bibliothèque à bibliothèque@saintmarsdudesert.fr ou au 02 40 29 62 08 •

Attention, en raison de cette animation, l'espace jeunesse sera exceptionnellement fermé de 15h à 16h.

lecture publique

Après-midi Jeux

Après une première édition qui fut un excellent et ludique moment passé tous ensemble en début d'année, l'équipe de la bibliothèque renouvelle la proposition d'un après-midi en compagnie de l'association Ludomars. En famille ou entre amis, vous pourrez découvrir et jouer à une sélection de jeux pour tous les âges et tous les publics, dans une ambiance conviviale. Que vous souhaitiez passer quelques minutes sur un jeu ou tout l'après-midi sur plusieurs, tout est possible. Goûter offert en fin d'après-midi !

Pour cette édition, l'animation aura lieu en salle du conseil de la mairie. Gratuit, entrée libre. **Samedi 11 octobre**, de 14h à 17h. Animation coanimée avec les bénévoles de l'association Ludomars •



Boucle rousse & co, par Huile d'olive & Beurre salé

Mercredi 22 octobre à 17h, à la bibliothèque.
Spectacle familial à partir de 4 ans. Durée : 30 minutes.

« De part et d'autre de la rivière, les ours et les renards sont fâchés depuis longtemps, sauf Petit Ours et Boucle Rousse qui s'envoient des bisous depuis leur fenêtre. Un jour, les Ours partent manifester pour sauver les abeilles, alors Boucle Rousse même "si y a pas le droit" traverse la rivière et arrive chez Petit Ours... »

Entre conte et théâtre d'objets, Huile d'olive & Beurre salé propose une adaptation pétillante de Boucle d'or. Une histoire pour petits et grands, abordant des thèmes essentiels comme : l'amitié, l'écologie, le courage et la joie de construire un monde meilleur.

Animation gratuite, pensez à vous inscrire à partir du 1^{er} octobre, en contactant la bibliothèque à bibliotheque@saintmarsdudesert.fr ou au 02 40 29 62 08.

Attention ! La bibliothèque sera fermée au public l'après-midi du mercredi 22 octobre pour permettre la tenue de l'animation •



© Pascal Baslé

Les journées du patrimoine des 20 et 21 septembre 2025



Cette année, les journées du patrimoine mettent à l'honneur **les fêtes d'autrefois à Saint-Mars-du-Désert** (Kermesses, ball-traps, 14 juillet, St Jean...).



Venez découvrir de **nombreuses photos inédites** et vous replonger dans l'ambiance de ces anciennes fêtes champêtres grâce à la **présence de jeux et objets anciens. Projection d'un document exceptionnel : un film datant de 1952**, retrouvé récemment et numérisé par notre association, sera également projeté lors de ces journées. Ce film montre la venue de l'évêque lors d'une fête religieuse ainsi que la kermesse des écoles et son défilé. Ne ratez pas cette occasion rare de voir le bourg de St Mars et ses habitants en fête il y a plus de 73 ans de cela.

Exposition à la salle Malraux | Entrée gratuite •

Pour plus d'informations :

mep.marsiens@gmail.com ou actualités sur Facebook :

Mémoire et Patrimoine Marsiens

Le St-Mars Comedy Club ouvre ses portes le temps d'une soirée

Vendredi 17 octobre, la commune s'associe au Micro Comedy Club de Nantes pour vous proposer une soirée stand up. Au programme, quatre humoristes de la scène nantaise et alentours vont se succéder pour vous faire rire et passer une bonne soirée.



Restez à l'affut sur les réseaux sociaux de la commune pour découvrir le portrait de ces quatre artistes et l'ouverture de la billetterie.

**Soirée gratuite sur réservation - buvette sur place
Vendredi 17 octobre**

Salle André Malraux - À partir de 19h30 •

Noël Marsien - Vendredi 5 et Samedi 6 décembre

Le Noël Marsien fait son grand retour avec un week-end placé sous le signe de la magie de Noël !

Vous pouvez dès à présent vous **inscrire pour participer au marché de Noël et ce jusqu'au dimanche 5 octobre**. Il se déroulera samedi 6 décembre de 10h à 18h dans la salle André Malraux. La fiche d'inscription est à retrouver sur le site internet de Saint-Mars-du-Désert (rubrique

« actualités ») et à renvoyer à l'adresse communication@saintmarsdudesert.fr.

Si votre inscription est validée par l'organisateur, la réservation d'un stand, comprenant 2 tables, 2 chaises et 2 grilles d'exposition, vous coûtera 10€. Cette somme sera reversée au CCAS.

Le reste de la programmation arrive bientôt, encore un peu de patience... •



solidarité

Épicerie sociale

L'épicerie sociale est née en 2010, dans le cadre du projet de territoire d'Erdre et Gesvres, pour répondre aux enjeux de la construction d'un espace de solidarités qui répond à un besoin constaté par le CCAS. L'objectif est de permettre aux personnes démunies, un accès facile et peu coûteux aux produits de première nécessité, de disposer d'un lieu de convivialité et de rencontre et de répondre à une démarche de solidarité, créatrice de lien social tout au long de l'année. En partenariat avec la banque alimentaire, le CCAS signe une convention pour la création de l'épicerie sociale. Les dossiers sont instruits par l'agent du CCAS en concertation avec l'ad-



joint-e référent-e. En complément des produits secs et d'hygiène fournis par l'épicerie du CCAS, il est proposé aux bénéficiaires inscrits l'accès à l'association « Pain Partagé » du Cellier. Nos bénéficiaires accèdent à notre épicerie en majeure partie pour les raisons suivantes : une perte d'emploi, séparation ou divorce, à la suite d'un décès

ou bien une faible retraite. Depuis 2011, 208 foyers ont bénéficié de l'épicerie sociale et depuis 2023, les horaires d'ouverture sont de 16h00 à 17h30. **Pour cette année 2025, nous avons déjà reçu 16 foyers avec une moyenne de 6 foyers tous les 15 jours •**

Guide des solidarités

Un guide des solidarités été réalisé, par la commune, dans le but d'informer et de recenser toutes les actions mises en place pour répondre aux besoins et difficultés que les Marsiens peuvent rencontrer dans leur vie. C'est également une aide dans les démarches administratives. Il répertorie les professionnels, les organismes, les associations et les bénévoles que l'on peut trouver sur le territoire de la CCEG et plus généralement sur la Loire-Atlantique pour vous orienter vers les lieux et services utiles, près de chez vous.

Classé par thématique handicap, santé, juridique, emploi, hébergement ..., il est disponible en version papier à l'accueil de la Mairie ou du CCAS, ainsi que sur notre site internet.

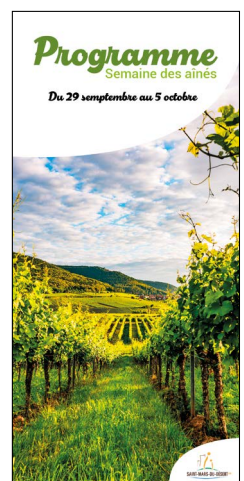
Ce guide contient également les coordonnées de travailleurs sociaux qui se mobilisent au quotidien pour maintenir l'accès aux droits des plus démunis : suivi administratif (domiciliation), juridique (permanence d'avocats), professionnel (réinsertion, RSA) et personnel (activités liées au soin) •

À noter

Semaine des aînés : la semaine des aînés se déroule cette année du 29 septembre au 05 octobre. Toute la semaine, des activités sont proposées aux marsiens de plus de 64 ans. Deux temps fort ponctuent cette semaine : la sortie du mardi à Doué-la-Fontaine et le repas du dimanche midi. Pour certaines activités, il reste des places. N'hésitez pas à venir vous inscrire en mairie, auprès du CCAS.

Horaires CCAS : Le CCAS est ouvert au public tous les jours de 9H à 12H •

Contact : ccas@saintmarsdudesert.fr ou 02 40 77 49 35



tiers-lieu



Préparez-vous, la grande lessive débarque à Saint-Mars-du-Désert !

Jeudi 16 octobre, des fils à linge s'installeront un peu partout dans la commune ... mais pas pour sécher des chaussettes ! La Grande Lessive®, événement artistique mondial, arrive à Saint-Mars-du-Désert.

Le principe ? Chaque participant (structure, école, association, habitant ...) est invité à créer une œuvre au format A4 (dessin, collage, photo, etc.) autour d'un même thème. Et pour cette 38^e édition, ce sera :

« Nuit et jour, réfléchir les lumières ! »

Le jour J, toutes les œuvres seront accrochées dehors à la manière d'un étendage géant pour une exposition éphémère et collective. Ce projet est porté par la municipalité et le Tiers-Lieu Marsien, en partenariat avec toutes les structures qui souhaiteront y participer (écoles, crèches, associations, structures para.médicales ...).



L'objectif ? Créer du lien à travers la créativité, rassembler tous les âges et tous les milieux, et colorer nos rues le temps d'une journée !

Les préparatifs démarrent dès le 19 septembre : restez à l'écoute, et pourquoi pas, sortez vos pinces à linge et vos pinceaux ? •

Infos :

<https://www.lagrandelessive.net>

© Jean-Michel-Sicot



Retrouvez le Tiers-lieu marsien sur

[f](#) [i](#) [in](#)

Envie de danser et faire la fête ?

Bienvenue à la GUINGUETTE du Tiers-Lieu Marsien

20^e LA FÊTE DES possibles

Vendredi 12 SEPTEMBRE

Place Jean Moulin
dès 18 H

SAINT-MARS-DU-DÉSERT

DJ set et concerts,
Venez danser !

Ouvert à tous,
venez nombreux !

Bars & restauration
Offre variée et locale > dès 18h

Deux nouvelles conventions de mise à disposition pour des initiatives locales innovantes

Hébergement d'une conserverie

Lauréate en 2023 du Budget participatif du Département pour la création d'une conserverie, l'association cellarienne SOFA partenaire privilégié du tiers-lieu qui anime déjà une cantine solidaire et anti-gaspi, a signé avec la mairie de Saint-Mars-du-Désert, une convention de résidence associative d'un an pour occuper les cuisines de la salle André Malraux. Grâce à cette mise à disposition des cuisines (quelques jours par mois et en semaine), SOFA va pouvoir démarrer l'expérimentation de ses actions dès la fin 2025.



Deux axes seront développés : des ateliers de transformation en lien avec les producteurs du territoire et des ateliers de sensibilisation à l'alimentation durable à destination des scolaires notamment.

Ces thématiques vous intéressent ? Vous souhaitez en savoir plus ou contribuer ? N'hésitez pas à les contacter •

Contact :

sofa.tierslieu@gmail.com

Les Brasseurs du Désert à l'ancienne gare

L'association Les Brasseurs du Désert, créée fin novembre 2024 se lancera officiellement à l'automne 2025 à l'ancienne gare après avoir signé une Convention d'occupation avec la mairie de Saint-Mars-du-Désert. Cette nouvelle association rejoint les bénévoles du Repair Café et de la Grelinette dans ce lieu chargé d'histoire.

La brasserie mettra en lumière une bière artisanale brassée localement, conçue pour et par les Marsiens,

avec des recettes ancrées dans le terroir.

L'objectif principal : renforcer le tissu associatif en fournissant une bière locale aux associations marsiennes pour leurs manifestations, tout en valorisant les initiatives de proximité.

Une belle aventure collective qui donne envie de consommer local, soutenir un projet enraciné et de partager le goût de la convivialité autour d'une bière de Saint-Mars-du-Désert ! •

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération



TIERS-LIEU (17 rue du 3 août 1944)

Ouvert tous les matins, du lundi au jeudi de 9h à 12h et aux heures d'animations.

Ouverture du bar associatif tous les mardis de 18h à 20h et les samedis de 10h à 13h.

Email : tiers-lieu@saintmarsdudesert.fr

Tel. 06 88 41 89 72 - <https://tierslieumarsien.fr/>

Suivez le tiers-lieu sur les réseaux



vous y étiez

Stage de Musique Assistée
par Ordinateur (MAO)



Le tiers-lieu fête souffle sa 1^{ère} bougie



Journée de « codéveloppement
entreprises »

VOS RDV RÉGULIERS

Hebdos

- **Lundi 18h / 20h** : soutien scolaire,
Clément - tél. 07 87 15 18 20
- **Mardi 14h / 17h** : tricot, crochet, couture.
Trico'Thé. Bérénice - tél. 06 32 18 64 27
- **Mardi 17h / 18h30** : soutien scolaire,
Clément - tél. 07 87 15 18 20
- **Mardi 14h / 17h** : initiation à la soudure
Hervé - tél. 06 11 17 88 90
- **Mardi 15h / 19h** : ateliers numériques avec
Le Coup de Main Numérique,
Cédric - tél. 07 87 04 97 02
- **Mardi 19h / 20h15** : Yoga Kundalini,
association Prem Darshana
Séverine Cahu 06 82 09 40 46 ou
premdarshanayoga@gmail.com
- **Mercredi et samedi matin 10h / 12h** :
Jardinage avec la Grelinette.
grelinette.marsienne@gmail.com

- **Jeudi 18h / 19h** : soutien scolaire
Clément - tél. 07 87 15 18 20

Mensuels

- **Mardi 11h-12h** : Yoga assis.
Christine - tél. 06 82 60 08 08
- **Mardi 17-20h** : Permanence du Collectif Solidaire
Marsien le 1^{er} mardi de chaque mois
- **Mercredi 14h-17h** : permanences France Rénov'
tél. 02 28 02 01 11 contact@serenha.fr
- **Dernier samedi du mois à la Gare 9h-12h** :
Repair Café Marsien.
repaircafemarsien@gmail.com

Vous trouverez toutes les informations sur les
horaires, tarifs et modalités d'inscription sur le
site www.tierslieumarsien.fr

Erdre et Gesvres

Venez aux Ecolabs' 2025, le salon de la rénovation durable et de l'écoconstruction, le 10 et 11 octobre !

Les 10 et 11 octobre prochain, **Les Écolabs'** reviennent en Erdre & Gesvres. Ce salon de la rénovation durable et de l'écoconstruction est devenu un passage obligé pour qui souhaite découvrir comment construire ou rénover autrement, au programme matériaux durables, savoir-faire locaux et professionnels engagés !

Vendredi 10 octobre, partez à la découverte des métiers de l'écoconstruction lors d'une journée ludique et interactive ! De la conception bioclimatique au travail des matériaux, vivez une immersion pédagogique et inspirante au cœur d'un secteur en plein essor, porteur d'emplois et d'innovation. Un beau moment pour apprendre, s'inspirer et pourquoi pas, trouver sa voie.

- Informations et inscriptions auprès du Service Emploi au 02 51 12 10 94 ou par mail à emploi@cceg.fr

Samedi 11 octobre, rendez-vous au Salon de 9h à 17h, salle Marie Amélie le Fur à Nort sur Erdre (gratuit) :

• 45 exposants aux expertises complémentaires

réunis pour répondre à toutes vos questions (France Rénov', maîtres d'œuvre, artisans, architectes, associations...),

• un rendez-vous vivant, joyeux et ouvert à tous lescurieux, petits comme grands avec des animations ludiques, ateliers participatifs et démonstrations :

enduit en terre crue, pose de botte de paille, fabrication d'objets en bois...

- des mini-conférences, courtes et accessibles sur l'habitat durable, les aides à la rénovation ou encore les innovations en écoconstruction •



Découvrez le programme sur ecoconstruction.cceg.fr

Conférence à Treillières "Être parent, tout un défi : Rassurez-vous, vous n'êtes pas seuls !!"

Le mardi 07 octobre 2025, Jean Epstein, psychosociologue de la petite enfance, animera une conférence sur la parentalité. « Être parent, tout un défi », ou comment se faire confiance et oser être soi-même en tant que parent, se détacher « des bonnes recettes sur l'éducation ».

Sur l'invitation des Relais Petite Enfance de Treillières, Fay-de-Bretagne/Notre-Dame-des-Landes, Grandchamp-des-Fontaines et Vi-gneux-de-Bretagne, Jean Epstein s'adressera aux parents de jeunes enfants (0-6 ans) et aux professionnels avec un discours toujours ponctué



d'humour et au plus près du vécu de chacun.

Le début de la conférence est prévu à 20h à l'Espace Simone de Beauvoir à Treillières. Gratuit, sur réservation dans la limite des places disponibles.

Retrouvez les informations pour les inscriptions sur le site et/ou le compte Facebook de votre commune à partir du 16 septembre 2025.

Cette conférence bénéficie d'un appui financier et technique de la CAF et de la CCEG dans le cadre de la Convention Territoriale Globale 2023-2027 •

Rentrée 2025 : Des services adaptés et des projets pour nos jeunes Marsiens

La rentrée 2025 rime avec nouveauté pour les familles marsiennes. Un travail a été réalisé par la délégation famille-éducation afin de proposer aux familles des services toujours plus adaptés à leurs besoins. Afin d'ajuster au mieux ces services, une révision des tarifications est également appliquée depuis le 1^{er} septembre. Ce dossier vous présente plus en détails les nouveautés de cette rentrée.

La révision des tarifications des services scolaires et périscolaires

La commune de Saint-Mars-du-Désert assure la gestion et l'organisation des services suivants : la restauration scolaire, l'accueil périscolaire, l'accueil du mercredi ainsi que les activités proposées pendant les vacances scolaires.

Ces services représentent un engagement fort de la collectivité en faveur des familles, tant sur le plan éducatif que social. Cependant, la commune fait face à une augmentation significative des coûts de fonctionnement, liée à plusieurs facteurs : hausse significative du coût des denrées alimentaires, augmentation des charges liées au fonctionnement des services et volonté de maintenir la qualité des services d'accueil et un encadrement adapté pour vos enfants notamment pour leur permettre la pratique de leurs activités sportives et culturelles.

Parallèlement, dans un contexte budgétaire national tendu, les dotations de l'État et du Département sont

en diminution, ce qui accentue la pression financière sur la commune.

Les activités périscolaires et extrascolaires n'ont pas été revalorisées depuis plus de 7 ans. Afin d'assurer la pérennité et la qualité des services proposés à vos enfants, la collectivité a engagé une réévaluation des tarifs applicables aux activités de restauration scolaire, accueils périscolaires et centre de loisirs.

Ces évolutions, en vigueur depuis le 1^{er} septembre 2025, ont pour but de palier les hausses des coûts alimentaires et de fonctionnement, de diminuer les nombreuses absences injustifiées et de maintenir un accueil de qualité et un encadrement adapté. Soucieuse de garantir l'accessibilité de ces services à toutes les familles, la commune maintient une politique tarifaire équitable et solidaire, fondée sur le taux d'effort : les tarifs sont calculés proportionnellement aux revenus des foyers, afin d'assurer une contribution juste et adaptée •

CE QUI CHANGE POUR VOUS



Nouveaux tarifs avec des tranches de Quotient Familial harmonisées



Réservation obligatoire
Périscolaire et restauration



Aucune sortie possible pour les enfants en autonomie



+ 4 €
Restauration
et Périscolaire



+ 10 €
Accueil de loisirs

Majoration en cas d'absence injustifiée ou présence sans réservation, en plus du coût du service

16 ANS

Accueil de
loisirs Maternel

14 ANS

Accueil de loisirs
Élémentaire

Âge minimum des personnes autorisées à venir récupérer un enfant



- En dehors des temps d'activités
- Retour selon des horaires définis : entre 11h30 et 11h45 et entre 13h30 et 13h45

Sorties autorisées pour les rendez-vous médicaux



Sorties pour des activités culturelles ou sportives interdites pendant les vacances



Projet d'Accueil Individualisé
- PAI - obligatoire pour les enfants concernés

Dans le souci de garantir le meilleur accompagnement possible pour les enfants de la commune, la rentrée scolaire est également marquée par la restructuration du service enfance-jeunesse.

Le service enfance-jeunesse est prêt pour la rentrée

rencontre avec Abena OGOU,

Coordinatrice Enfance-Jeunesse et directrice adjointe du service enfance-jeunesse

Je travaille depuis huit ans sur la commune. Au cours des dernières années, la commune a connu une forte évolution, ce qui a nécessité une adaptation de nos services. Le service dédié à l'enfance et à la jeunesse est en cours de restructuration afin de mieux répondre aux attentes des Marseis.

À mon sens, nos enfants et nos jeunes doivent être acteurs de leurs temps en collectivité et nos animateurs sont là pour donner vie à leurs envies et à leurs projets.

J'ai à cœur d'accompagner sur le terrain les animateurs et les directeurs afin de favoriser l'épanouissement des enfants et des jeunes accueillis dans nos structures, en proposant des activités variées et des projets qui reflètent l'ADN marseis et qui sont de leur initiative.

« Nous sommes la somme des personnes que l'on rencontre », nous avons tellement à apprendre de chacun et les accueils de loisirs participent à ce partage, à cet apprentissage de la vie.

Le métier d'animateur a connu une période de pénurie, mais nous sommes heureux d'en sortir et d'être prêts, avec des équipes au complets, pour accueillir cette nouvelle année 2025-2026.

La restructuration du service enfance jeunesse va permettre d'être à l'écoute des familles, l'amélioration des services proposés et d'accompagner la commune dans son évolution tout en assurant un service de proximité aux familles.

**Portes ouvertes des centres de loisirs :
samedi 27 septembre à 10h00, rendez-vous
en salle du Conseil.**

L'équipe du service enfance-jeunesse



Maxime JAMBU
Directeur Famille,
Éducation,
Lecture Publique
et Sports



Abena OGOU
Coordinatrice Enfance-Jeunesse et directrice adjointe
Contact au 06 44 53 15 07



Grégory MACKPAYEN
Directeur du
Pôle Maternel
Contact au 06 42 59 66 69



Énora MÉNAGER-TOURNET
Directrice du
Pôle Élémentaire
Contact au 06 76 74 47 40



Léo DUBLANCHET
Directeur du
Pôle Jeunesse
Contact au 06 71 27 16 49



Laura EMZIVAT
Directrice du
Péri-scolaire St-Martin
Contact au 06 88 95 43 08



Léo BOUHIER
Adjoint aux directions,
Responsable séjours
Contact au 06 70 68 94 18



Chloé BLAIN
Chargée de projet
inclusion
Contact au 06 70 31 27 54

Le local jeunes : état des lieux et perspectives

Depuis février 2025, le local jeunes de la commune est resté fermé suite au départ du directeur et a pu rouvrir exceptionnellement quelques semaines durant l'été dans l'attente de l'arrivée du nouveau directeur Léo Dublanche. Cette ouverture temporaire a permis de maintenir un lien avec les jeunes et de leur proposer des activités encadrées. Nous remercions les familles pour leur patience et leur compréhension en attendant de pouvoir accueillir de nouveau les jeunes de la commune.

Léo Dublanche, prendra ses fonctions le 29 septembre et la réouverture du local jeunes est prévue pour le lundi 20 octobre.

Les trois semaines de transition permettront au nouveau directeur d'établir un état des lieux, de rencontrer les jeunes et leurs familles, et d'évaluer les besoins réels en matière d'animation pour ce lieu.

Il en profitera également pour procéder au recrutement d'une nouvelle équipe, qui s'intégrera dans la dynamique renouvelée du local de demain. La commune souhaite pérenniser ces futurs postes afin



de favoriser la construction de relations durables avec les jeunes. **En attendant la réflexion sur un possible futur emplacement, qui se déroulera durant l'année scolaire 2025-2026, le local restera à La Hervaudière •**

Les mini-camps



Un responsable des séjours a été recruté pour gérer l'ensemble de l'offre destinée aux enfants et adolescents âgés de 3 à 17 ans. Son rôle consiste à accompagner les équipes dans la mise en place des séjours, depuis leur conception jusqu'à leur accom-

pagnement sur place, en définissant notamment les projets éducatifs et les objectifs à travailler avec les jeunes durant ces séjours.

Par ailleurs, nos animateurs suivront une formation interne pour se préparer à ces missions. Actuellement, la commune propose déjà un large éventail de séjours. Pour l'année prochaine, un nouveau programme sera

mis en place, comprenant un séjour passerelle pour les groupes GS/CP, deux séjours élémentaires CE1/2, CM1/2, ainsi que deux séjours pour les jeunes : un pour les 11-13 ans et un autre 14-17 ans que les jeunes construiront entièrement eux-mêmes. Ces derniers seront invités dès septembre à se manifester auprès de Léo Bouhier afin de former un groupe de préparation et de commencer à organiser des actions d'autofinancement pour financer leurs séjours en partenariat avec la mairie, le tiers lieu.

Pour plus d'informations rendez-vous le 4 février 2026 au forum des séjours.

Cette restructuration du service enfance-jeunesse a permis de répondre au mieux à l'évolution de la commune et aux besoins des familles. Cette première étape pose les jalons de projets à venir, notamment pour la jeunesse et l'inclusion •



Des projets avec et pour les jeunes marsiens

Si le pôle élémentaire a été le projet phare de l'enfance-jeunesse, celui-ci a entraîné la réflexion sur d'autres sujets. Ainsi, des projets sont en cours et afin qu'ils soient en adéquation avec l'ensemble des parties prenantes, une concertation est mise en place pour chacun d'eux.

La mise en place d'un self pour le restaurant scolaire de l'école St-Martin

À la fin du second semestre 2025, les élèves élémentaires de l'école Saint Martin bénéficieront d'un nouveau service très attendu : l'ouverture d'un self au restaurant scolaire situé impasse Martin Dupas. Cette initiative, destinée aux 250 élèves de l'établissement, vise à améliorer la qualité et la fluidité du déjeuner tout en assurant un cadre sécurisé et équitable.

Pour garantir la sécurité des enfants pendant le temps du repas, le site sera clos par deux portails, créant ainsi une enceinte fermée dédiée exclusivement à leur restauration et à l'accueil périscolaire. Cette mesure permettra de mieux encadrer les allées et venues et de préserver un environnement calme et protégé.

L'installation d'un self s'inscrit également dans une volonté d'équité entre les élèves du privé et ceux du public. En effet, les élèves des écoles publiques profitent déjà de ce mode de restauration depuis l'ouverture récente du nouveau pôle élémentaire. Il était donc important d'offrir les mêmes conditions de confort et de qualité aux enfants de Saint Martin •



Imaginer le devenir de la Verdière avec les jeunes

Le site de la Verdière accueillait depuis sa construction le centre de loisirs des jeunes marsiens du CP au CM2. Le centre de loisirs a été transféré au pôle élémentaire depuis son ouverture, au mois d'avril 2025. Des échanges concernant le site de la Verdière ont confirmé le potentiel de cet espace et conduit à lui attribuer une nouvelle identité. La Verdière demain pourrait être un nouveau lieu dédié aux jeunes de la commune, un espace jeunesse dynamique. À partir de septembre, un groupe de travail réunissant des élus, la direction du service enfance jeunesse, les services techniques, les jeunes et le futur responsable du local jeunes sera mis en place pour accompagner cette réflexion. Les jeunes seront invités à choisir un nom pour ce lieu, à le décorer, et à se préparer à l'investir durant l'été 2026 ou au plus tard à la rentrée 2026 •

La bulle extraordinaire, un lieu d'inclusion pour les jeunes marsiens

Échanges avec Chloé Blain, référente du service inclusion



• Chloé, pouvez-vous nous parler de votre parcours avant votre arrivée au service inclusion de la commune ?

Diplômée d'État Monitrice Éducatrice, j'ai travaillé dans le secteur social dans des Maisons D'Enfants à Caractère Social, puis dans le secteur du handicap en Institut Médicoéducatif et en

Institut d'Education Motrice. Ensuite, j'ai travaillé pendant 7 ans en tant qu'AESH collective au sein d'un dispositif ULIS collège à Nantes.

Je me suis formée à la langue des signes, j'ai étudié en Irlande et fais un service volontaire Européen en Slovaquie. En parallèle, j'adore faire de la couture, du jardinage, de la cuisine... Mon leitmotiv : « *Le positif attire le positif !* »

• **Pouvez-vous nous parler de la Bulle Extraordinaire ? En quoi ce dispositif est essentiel aujourd'hui ?**

Il s'agit d'un service dédié à l'accompagnement des enfants âgés de 3 à 17 ans en situation de handicap, avec ou sans troubles associés. Cet accompagnement concerne les périodes périscolaires, la pause méridienne et le mercredi au centre de loisirs.

Son objectif principal est d'accueillir chaque enfant en respectant ses besoins spécifiques. La démarche se fait en collaboration étroite avec les familles et les parents, dans une approche à l'écoute. Je suis attentive à l'accueil des enfants et à leur orientation vers des professionnels spécialisés lorsque cela s'avère nécessaire. Des formations animées par des experts sont proposées aux animateurs sur le terrain afin de leur fournir des ressources et des compétences adaptées.

Ce service vise à se développer en s'inspirant des initiatives existantes dans les communes voisines. La création de partenariats solides au sein du réseau est essentielle pour une évolution commune et cohérente.

• **Quel est votre travail au quotidien ?**

Je collabore avec des partenaires pour mettre en place des ateliers adaptés pour les enfants. J'ai également la possibilité d'accueillir et d'échanger avec les familles au sein du Tiers Lieu. Un temps de permanence sera instauré dès septembre 2025.

Pendant la pause déjeuner, j'accompagne les enfants ayant des besoins spécifiques, notamment en travaillant sur leurs compétences sociales pour favoriser les interactions. Je joue également un rôle de sensibilisation auprès du public en créant des outils adaptés, tels qu'un planning de rituels pour préparer la journée et offrir un cadre rassurant à l'enfant.

• **Et sur le long terme, comment voyez-vous l'évolution de ce dispositif ?**

Ce service doit être accessible et reconnu par tous, sur l'ensemble du territoire. Qu'il s'agisse de sensibiliser de près ou de loin à la notion de handicap, il est essentiel que, ensemble, nous réfléchissions à l'éducation de nos enfants et de vos enfants. Soucieux de répondre au mieux aux

besoins des familles de Saint Mars, nous restons disponibles pour échanger sur les éventuelles évolutions de ce service.

• **Comment une famille peut se rapprocher de vous afin de bénéficier de ce dispositif ?**

Les familles contactent le guichet famille de la mairie, puis je les rencontre avec les directeurs de structures ALSH. Après avoir échangé avec elles et compris leurs besoins, j'évalue les différentes options d'intervention avec les directeurs. Il est essentiel que nous collaborions pour le bien des enfants •



associations

JASCM DANSE

Envie d'apprendre à danser le madison, la salsa, le tango ?

Lors du forum des associations du samedi 6 septembre, venez découvrir l'association « danse JASCM » avec **une initiation de danse en ligne ou de salon** à la salle Sylvain Désormeaux de 11h00 à 12h00.

Les cours de danse commenceront 12 Septembre :

- Danse en ligne à 19h00
- En couple débutant à 20h00
- En couple confirmé à 21h00

L'association proposera également deux stages d'initiation :

- dimanche 5 octobre : ShimSham de 10h30 à 12h et Lindy hop de 14h à 15h30
- dimanche 16 novembre : salsa de 10h30 à 12h et de 14h à 15h30 •



Renseignements et inscriptions :

hamon_marietherese@yahoo.fr ou 06 71 90 83 75

JASCM FOOTBALL

La JASCM Football recherche des encadrant.es bénévoles!

Le club de la JASCM Football, fort de plus de 460 licencié.es, recherche des encadrant.es bénévoles pour ses équipes féminines et masculines, des catégories U6 à U18 : passionné.e de football, envie de transmettre, d'accompagner et de faire progresser les jeunes, débutant.e accepté.e – formation possible en interne, esprit d'équipe et bienveillance indispensables. Rejoignez une structure dynamique, conviviale et engagée dans la formation des jeunes •

Renseignements et inscriptions :

Desjardins Eddy

eddy.desjardins@jascm.fr / 06 86 82 42 80

VTT CLUB MARSISIEN

Le VTT CLUB MARSISIEN organise sa 16^e édition de la Randonnée Marsienne au départ des Pépinières du Val d'Erdre dimanche 7 septembre. De nombreux parcours sont proposés :

- Marche et trail – 12 km et 22 km
- VTT – 28 km, 35km, 42 km, 55km, 68 km et 75 km
- GRAVEL – 80km, 100 km et 120 km



Inscriptions en ligne obligatoire pour le gravel et le raid VTT – Inscriptions possible sur place pour les autres parcours VTT et marche/cap de 7h30 à 10h30 •

Renseignements :

www.vttmarsien.fr ou contact@vttmarsien.fr

LE DOJO MARSISIEN

Hajime ! Le Dojo Marsisien a fait sa rentrée mardi 2 septembre à 17h00 pour les inscrits (cours et essais) à la salle Audrey Le Morvan. L'association sera présente au Forum des Associations samedi 6 septembre, **des places sont encore disponibles et des démonstrations sont prévues.**

Cette rentrée sur les tatamis promet une belle saison ensemble pour être en forme. On vous attend nombreux.

Une journée stage Judo pour les 4-11 ans est prévue jeudi 23 octobre de 9h00 à 16h00. Les inscriptions se font par mail. Pensez surtout à apporter votre pique-nique.

Envie de devenir un membre actif ou bénévole pour la saison ? Vous êtes les bienvenus, n'hésitez pas à venir vers nous, merci par avance •

Pour plus d'infos :

<https://dojomarsien.webnode.fr> ou

mail.club.judo.dojomarsien@gmail.com

associations

NJA JUJISTU

Rejoignez le club NJA Jujitsu à Saint-Mars-du-Désert !

Découvrez le **jiu jitsu brésilien** et le **grappling** au **Pôle sportif Philippe Touzot**, dans une ambiance conviviale et dynamique. Le club **NJA** accueille **tous les profils** : compétiteurs, pratiquants loisirs, débutants ou confirmés. Cours pour **tous les âges**, tous niveaux, encadrés par des professeurs diplômés et passionnés, avec aussi **un cours féminin dédié**.

Progrès, confiance en soi et esprit d'équipe sont au rendez-vous ! •

Infos & inscriptions :

www.nja-jjb.com

ST MARS MULTI-COLLECTION

Le 10^e Salon des Collectionneurs aura lieu **samedi 27 septembre de 14h00 à 18h00** et **dimanche 28 septembre de 9h30 à 18h00 sans interruption**.

Une trentaine de mordus, venus de toute la France, viendront exposer dans la salle André Malraux, le fruit de leurs recherches. Des nouveautés époustouflantes ! **Comme à chaque édition, l'entrée en sera totalement gratuite**. Les enfants y prennent aussi beaucoup de plaisir. Merci de venir nous épauler et faire ainsi que nous soyons à même de poursuivre cet événement •



ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

L'École de Musique Intercommunale (EMI) fait sa rentrée la semaine du 15 septembre !



Profitez de cours de musique variés, accessibles sur votre commune et nos 4 communes partenaires. Cette année, l'EMI agrandi son panel de proposition avec le Jardin Musical



(bébé-parent) et des cours de violoncelle. **À Saint-Mars-du-Désert, retrouvez nos cours d'accordéon diatonique, de guitare classique, de piano, de technique vocale et pour les plus jeunes : l'éveil musical.** N'oubliez pas notre 1^{er} loto dimanche 5 octobre à Cap Nort ! •

Des questions ?

Visitez ecoledemusique-emi.com ou suivez-nous sur Facebook et Instagram

associations

MILLÉNIUM PATINAGE

Le début de l'été a été ponctué d'actualités pour Millenium Patinage !

La finale du Championnat de France a eu lieu à Reims du 5 au 13 juillet. 3 patineuses avaient été sélectionnées et **nous sommes fiers de vous dévoiler le palmarès : Azeline - 11^e, Camille - 9^e, Ludivine - 3^e.** Courant juillet, 17 patineuses qui ont participé à un stage d'été afin de préparer les compétitions. 3 jours pour consolider les acquis, travailler les nouveautés et se retrouver ensemble. Et maintenant place à la rentrée ! **Nous avons hâte de redémarrer les entraînements et de retrouver nos licenciés toujours plus nombreux chaque année.**

Restez connectés sur Facebook et Instagram pour découvrir les prochains événements. Et si vous avez envie de nous rejoindre, nous cherchons toujours des bénévoles ! •



ASSOCIATION DU DON DU SANG BÉNÉVOLE

L'Association Marsienne Pour le Don de Sang Bénévole vous fait part de **la prochaine collecte sur rendez-vous samedi 20 septembre de 8h30 à 12h30, salle Sylvian Désormeaux. Les inscriptions** se font via « dondesang.efs.sante.fr ».

Chaque jour, ce sont près de 10 000 dons qui sont nécessaires pour venir en aide aux malades : transfusion ou traitements avec des médicaments fabriqués à partir du plasma. Il n'existe pas aujourd'hui de produit capable de se substituer complètement au sang humain. **Le Don de Sang est donc irremplaçable.** Vous êtes en bonne santé et vous voulez aider les malades, venez nous rejoindre : le meilleur accueil vous sera réservé. Ne venez pas à jeun. Merci pour votre geste •

LES P'TITS MARSIEENS

La bourse aux vêtements Automne-Hiver aura lieu samedi 11 octobre de 9h30 à 15h00 à la salle André Malraux.

Appel à bénévoles ! Comme pour chaque événement, nous recherchons des bénévoles dont l'aide nous est précieuse. Alors si vous souhaitez nous rejoindre, même pour un petit créneau, vous serez les bienvenus.e.s •



Contactez-nous via le mail
lesptitsmarsiens@gmail.com



LE RIDEAU MARSIEEN

Retrouvez la troupe théâtrale du Rideau Marsien avec la pièce « Dernière volonté » de Noël Piercy avec une mise en scène de Pascale Daumer.

Réservations sur le site internet www.lerideaumarsien.fr ou au 06 49 66 81 45 à partir du 1^{er} octobre. Les représentations auront lieu les 14, 15, 16, 21, 22, 23, 25, 28, 29, 30 novembre. Les mardi, vendredi et samedi à 20h30 et le dimanche à 15h00 à la salle André Malraux •

associations

LES MATINÉES RÉCRÉATIVES

L'association « **Les Matinées Récréatives** » propose des ateliers aux enfants et bébés accueillis par leur assistante maternelle tous les jeudis de 9h30 à 11h00



(sauf vacances scolaires) dans les locaux du Relais Petite Enfance (RPE). Ce temps d'atelier comprend : l'accueil des enfants et leurs assistantes maternelles, la mise en place de l'activité par les 2 animatrices, l'activité et le

rangement. Une participation de 0,70 € est demandée par enfant. Les inscriptions se font le 15 de chaque mois pour le mois suivant auprès de M. Fouchard par SMS •

Contacts :

Stéphanie Ploteau au 06-79-11-67-30 ou stephanie-ploteau@orange.fr / **Myriam Fouchard** au 06-27-15-36-12 ou myriam-f@sfr.fr

POLYGLOTTE

Polyglotte, centre de langues à Nort sur Erdre, ouvre ses portes **vendredi 12 septembre de 10h00 à 19h00** et **samedi 13 septembre de 10h00 à 13h00**.

Centre de langues, l'association intercommunale propose des parcours variés : **côté loisirs, en petit groupe, d'octobre à mai, en journée ou soirée et côté pro, en individuel ou en groupe, avec mobilisation du CPF ou du Plan de Formation**. Et pour tous, un agenda



culturel avec des animations linguistiques et des sorties immersives. Langues enseignées : anglais, espagnol, italien, français (FLE), polonais, russe et une initiation au chinois (nouveau). **Lieux de formation : Nort-sur-Erdre, Sucé-sur-Erdre, Grandchamp-des-Fontaines** •

Infos : www.centre-polyglotte.eu et nous contacter au 02 40 72 12 71 ou contact@centre-polyglotte.eu

vie économique

Comme pour chaque numéro, nous vous présentons un nouvel entrepreneur installé sur Saint-Mars-du-Désert.

Marie Bernard – Hypnothérapeute et Doula

Infirmière de formation initiale, Marie Bernard a fait le choix de se reconverter en tant qu'hypnothérapeute et doula. Elle propose des accompagnements en tant que doula, des séances d'hypnonatal ou des séances d'hypnothérapie. Les accompagnements que Marie propose sont adaptés et personnalisés en fonctions de



vos besoins avec une approche empathique et bienveillante.



Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur marie-hypnotherapeute-doula.fr et la contacter au 06 82 28 78 31 ou par mail à l'adresse suivante : contact@marie-hypnotherapeute-doula.fr.

Retrouvez aussi Marie Bernard sur les réseaux sociaux : [marieb_hypnotherapeute_doula](https://www.instagram.com/marieb_hypnotherapeute_doula) •

SEPTEMBRE

-  **Permanence LAEP - Mairie**
Vendredi 5 septembre de 9h00 à 11h30
Pôle Petite Enfance
-  **Cinéma plein air et Feu d'artifice - Mairie**
Vendredi 5 septembre dès 19h00
Étang de la Verdière
-  **Forum des associations - Mairie**
Samedi 6 septembre dès 9h00
Salle Audrey Le Morvan
-  **Inauguration du terrain de grands jeux Mairie**
Samedi 6 septembre à 12h00
Impasse Philippe Touzot
-  **Randonnée Marsienne - Association VTT CLUB MARSIE**
Dimanche 7 septembre dès 7h00
Départ Pépinières du Val d'Erdre
-  **Portes ouvertes Polyglotte**
Vendredi 12 et Samedi 13 septembre
Centre de Langues Nort-sur-Erdre
-  **La Guinguette Marsienne Mairie et Tiers-Lieu**
Vendredi 12 septembre dès 18h00
Cœur de bourg
-  **Conseil Municipal**
Mardi 16 septembre à 19h00
Salle du Conseil
-  **La bibliothèque s'éveille - Mairie**
Samedi 20 septembre à 9h30
Bibliothèque
-  **Journées Européennes du Patrimoine**
Samedi 20 et dimanche 21 septembre
Salle André Malraux
-  **Permanence LAEP - Mairie**
Vendredi 26 septembre de 9h00 à 11h30
Pôle Petite Enfance
-  **Salon des collectionneurs - APCTM**
Samedi 27 et dimanche 28 septembre
Salle André Malraux
-  **Sur les traces des animaux du territoire ABC en Erdre et Gesvres**
Samedi 27 septembre à 10h
La Pinède Saint-Mars-du-Désert
-  **Portes ouvertes des Accueils de Loisirs Mairie**
Samedi 27 septembre à 10h00
Salle du Conseil

OCTOBRE

-  **Semaine des aînées**
Du lundi 29 septembre
au dimanche 5 octobre
-  **Loto - L'École de Musique Intercommunale**
Dimanche 5 octobre
Cap Nort à Nort-sur-Erdre
-  **Initiation Danse (ShimSham et Lindy Pop) Association JASCM Danse**
Dimanche 5 octobre
Salle Sylvian Désormeaux
-  **Bourse aux vêtements-jouets-puériculture - Association Les P'tits Marsiens**
Samedi 11 octobre de 9h30 à 15h00
Salle André Malraux
-  **Après-midi jeux de société - Bibliothèque**
Samedi 11 octobre de 14h00 à 17h00
Bibliothèque municipale
-  **Permanence LAEP - Mairie**
Vendredi 17 octobre de 9h00 à 11h30
Pôle Petite Enfance
-  **Saint-Mars Comedy Club - Mairie**
Vendredi 17 octobre dès 19h30
Salle André Malraux
-  **À la découverte du Hérisson ABC en Erdre et Gesvres**
Mercredi 22 octobre à 15h00
Parking Voie Malraux
-  **Boucle rousse, spectacle jeunesse**
Mercredi 22 octobre à 17h00
Bibliothèque municipale
-  **Stage Judo 4-11 ans Association Dojo Marsien**
Jeudi 23 octobre de 9h à 16h
Salle Audrey le Morvan
-  **Comédie musicale «Le cadeau» des Bobostars - Bien vivre ta différence**
24 et 25 octobre à 20h30
Salle André Malraux

NOVEMBRE

-  **Atelier dessin Manga - Bibliothèque**
Mercredi 5 novembre de 14h00 à 15h30
Bibliothèque municipale
-  **Lecture en pyjama - Bibliothèque**
Vendredi 14 novembre à 20h00
Bibliothèque municipale
-  **Initiation Danse (Salsa) - JASCM Danse**
Dimanche 16 novembre
Salle Sylvian Désormeaux
-  **Soirée Prévention autour de la santé bucco-dentaire - Mairie**
Mardi 18 novembre de 19h00 à 20h30
Multi-accueil « Les bébés chouettes »

Prochaine date pour le dépôt des articles dans le magazine municipal

Afin d'assurer la bonne réalisation et la qualité du bulletin municipal, la date limite de réception des fichiers du prochain numéro (Novembre/Décembre 2025) est le **Dimanche 28 septembre**.

Tous les fichiers doivent être envoyés au format «.doc» avec 800 caractères maximum (espace inclus), photo en «.jpeg» de bonne qualité (pas d'affiche, pas de flyer) par courriel à communication@saintmarsdudesert.fr. Tous les articles qui arriveront après cette date ne seront pas pris en compte.